



**LA FIERTÉ DES
PRODUCTEURS
PAYSANS**

**BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE**

TUTORIELS SPP

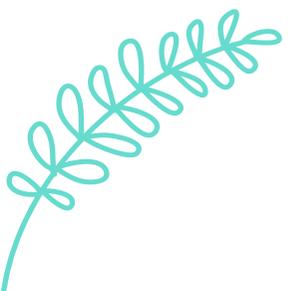
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Version 1.0



À QUELLE QUESTION RÉPOND-IL CE TUTORIEL ?

-  **Avez-vous l'intention d'adhérer au réseau intercontinental SPP Global et de vendre vos produits dans le cadre du Symbole des Producteurs Paysans ?**
-  **Cela vous intéresse-t-il de faire enregistrer votre Entreprise en tant qu'Entreprise SPP ?**
-  **Renseignez-vous sur la procédure d'enregistrement**

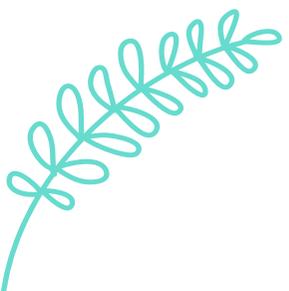




QUELLES SONT LES EXIGENCES MINIMALES POUR ME FAIRE ENREGISTRER EN TANT QU'ENTREPRISE SPP ?

Votre entreprise doit se conformer aux critères de notre Norme Générale et souscrire à notre Déclaration de Principes et de Valeurs et à notre Code de Conduite.

Pour consulter la Norme Générale, la Déclaration de Principes et de Valeurs et le Code de Conduite, cliquez [ici](#)

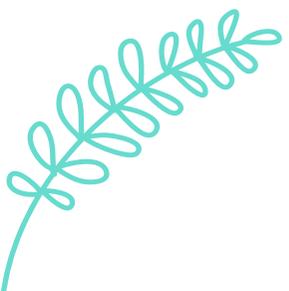




- 1. Si votre entreprise souhaite vendre un produit avec votre marque dans le cadre du label SPP, vous devrez vous engager à avoir commercialisé, au bout des deux premières années, au moins 5% de la chiffre d'affaires du produit en question dans des conditions SPP.**



2. Après les deux premières années, vous devrez augmenter ce pourcentage à un minimum de 25 %, cela en tant que critère d'amélioration continue.





COMMENT PUIS-JE ME FAIRE ENREGISTRER POUR LA PREMIÈRE FOIS ?

Si c'est la première fois que vous déposez une demande pour votre enregistrement, vous ferez l'objet d'une procédure initiale qui consiste à compléter un processus d'éligibilité et à passer une Évaluation Documentaire à distance effectuée par un Organisme de Certification agréé par SPP Global.



Consultez les : Organismes de Certification



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT SPP ?

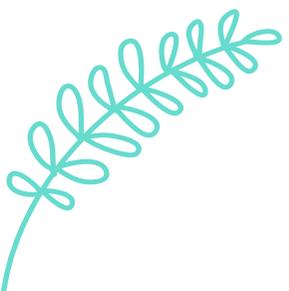
Dans un premier temps, vous devrez vous préinscrire au [lien](#).

Ici, il vous sera demandé de fournir des informations générales sur votre entreprise : nom, adresse, contacts, produit à certifier, etc.

Mais attention ! Cette préinscription n'équivaut pas au début du processus de certification pour obtenir un Enregistrement SPP.



- 1. Une fois que vous aurez soumis vos informations, notre équipe SPP examinera votre préinscription et vous contactera si elle a besoin de plus d'informations.**



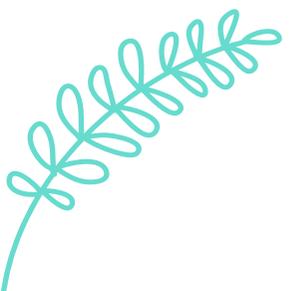


2. Si les informations sont complètes, nous vous enverrons votre nom d'utilisateur et votre mot de passe avec lesquels vous pourrez accéder à notre plateforme **D-SPP**.

Avec ces identifiants, vous devrez vous connecter sur la plateforme et remplir le formulaire de demande d'enregistrement.



3. Lorsque vous aurez terminé de remplir votre demande, vous aurez la possibilité de l'envoyer à plus d'un Organisme de Certification.

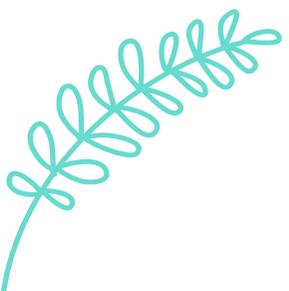




PROCESSUS D'ÉLIGIBILITÉ

Après avoir déposé votre demande, vous devrez payer des frais de dossier pour un montant de **150 USD afin de démarrer votre Processus D'Éligibilité.**

Cette étape n'est effectuée que la première fois qu'une entreprise dépose une demande d'enregistrement SPP et elle prend environ 21 jours.





— QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS D'ÉLIGIBILITÉ ?

À cette étape, SPP Global mènera une enquête documentaire¹ et une consultation auprès des associés SPP pour confirmer que votre organisation respecte les principes de base de la Norme Générale SPP, la Déclaration de Principes et Valeurs SPP et le Code de Conduite SPP.

¹ Si les informations ne suffisent pas pour émettre une Résolution, il vous sera demandé d'envoyer des pièces supplémentaires.



DEVIS D'ÉVALUATION

Sur la base des résultats obtenus, SPP Global émettra une Résolution ; si elle est positive, le ou les Organisme(s) de Certification enverra/enverront un devis pour votre évaluation dans un délai maximum de 10 jours.

Le coût de l'évaluation dépendra de la valeur et du volume des achats que vous prévoyez de faire dans des conditions SPP.



Consultez : [Tutoriel des Coûts](#)



- 1. Vous devrez réviser et/ou accepter l'offre téléchargée par l'Organisme de Certification via la plateforme D-SPP.**



2. Vous avez jusqu'à 10 jours pour réviser et/ou accepter le devis proposé par l'organisme que vous aurez choisi.



Accéder à la plateforme [D-SPP](#)



PROCÉDURE D'ÉVALUATION

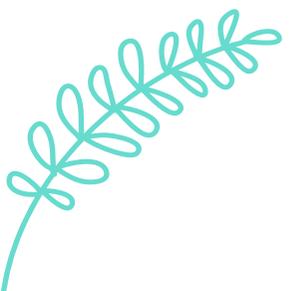
Une fois le devis accepté, la procédure démarrera avec une « Évaluation Documentaire » où la conformité aux critères critiques de la Norme Générale SPP sera examinée en 3 étapes :

- ♥ **Autoévaluation**
- ♥ **Révision et informations supplémentaires**
- ♥ **Résolution d'évaluation**



QU'EST-CE QUE L'AUTOÉVALUATION ?

Lors de l'Autoévaluation, votre OPP devra remplir le formulaire d'évaluation et joindre les documents qui justifient la conformité aux critères de la Norme Générale SPP.



2. Vous devrez envoyer votre formulaire à l'Organisme de Certification au plus tard 30 jours après le début de la procédure d'évaluation.

Explication du critère		A remplir par le demandeur		
#	CONTENU	TYPE DE CRITÈRE	CONFORMITÉ	FORME DE CONFORMITÉ
5	CRITÈRES POUR ACHETEURS FINAUX, CENTRALES DE COMMERCIALISATION D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS,			
5.1	GÉNÉRALITÉS			
5.1.1	Ces critères sont constitués de manière légale et disposent ou ont accès à une infrastructure physique, administrative, organisationnelle et financière leur permettant de respecter les contrats de services ou d'achat-vente qu'ils concluent sous le Système du Symbole des Producteurs Paysans.	Critique	Conforme	<i>Décrire la façon dont votre entreprise se conforme au critère</i>
			<p>↓</p> <p>Vous devez y déclarer si vous vous conformez ou pas au critère</p>	<p>↓</p> <p>Si vous vous conformez au critère, il faudra décrire comment vous le faites</p>



RÉVISION ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

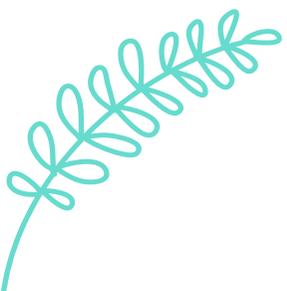
L'évaluateur de l'OC examinera le formulaire et/ou les annexes dans un délai maximum de 15 jours.

Dans le cas où les informations sont incomplètes ou en cas de non-conformité, l'évaluateur demandera plus d'informations ou indiquera les actions correctives nécessaires. Vous aurez un maximum de 60 jours pour vous conformer à ces exigences.



ATTENTION !

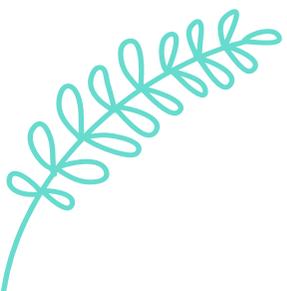
Vous devez vous conformer avant la date limite de chaque étape, sinon votre processus sera considéré comme abandonné et vous devrez tout recommencer.





RÉSOLUTION D'ÉVALUATION

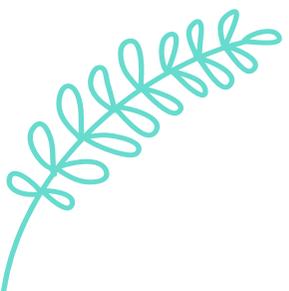
-  **Si les informations sont complètes, l'évaluateur émettra un Rapport d'Évaluation pour que l'OC émette une Résolution.**
-  **Si la Résolution est positive, l'Organisme de Certification vous délivrera votre certificat d'enregistrement SPP valable 3 ans.**





REMISE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT SPP

Pour que votre certificat d'enregistrement vous soit remis, vous devrez payer SPP Global pour votre adhésion annuelle et signer un Contrat d'Utilisation SPP.





FRAIS DE BASE

Sont calculés en tenant compte des achats prévus dans le cadre du label SPP.

VALEUR USD DES TRANSACTIONS SPP (ESTIMÉE)	FRAIS D'ADHÉSION ANNUELS À PAYER (USD)
> \$ 100, 000.00	\$ 500
SUPÉRIEURE À 80 000,00 JUSQU'À \$ 100 000,00	\$ 400
SUPÉRIEURE À \$ 60 000,00 JUSQU'À \$ 80 000,00	\$ 300
SUPÉRIEURE À \$ 30 000,00 JUSQU'À \$ 60 000,00	\$ 200
INFÉRIEURE OU ÉGALE À \$ 30 000,00	\$ 150
INFÉRIEURE OU ÉGALE À \$ 20 000,00	\$ 100
INFÉRIEURE OU ÉGALE À \$ 10 000,00	\$ 75



CONTRAT D'UTILISATION

Décrit les obligations que votre entreprise assumera en tant qu'associé SPP et vous donne le droit d'utiliser le SPP¹.

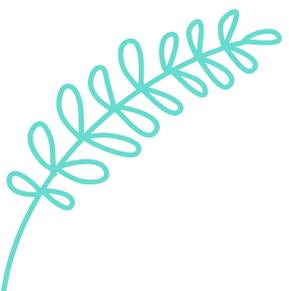
¹ L'utilisation du SPP consiste en l'apposition du logo ou la référence à la certification SPP sur les produits et supports promotionnels.



ENREGISTREMENT SPP

**Une fois le paiement reçu par SPP Global,
félicitations !**

**Avec votre enregistrement SPP, vous faites déjà
partie de la famille SPP.**



- 1. Votre Enregistrement SPP sera valable 3 ans. Pendant cette période, vous serez tenu de passer une Évaluation Documentaire annuelle et pour renouveler votre Enregistrement, vous devrez faire l'objet d'une Évaluation Sur Place.**





COMMENT PUIS-JE MAINTENIR MON ENREGISTREMENT SPP ?

Si vous vous êtes fait enregistrer en tant qu'Acheteur Final, avant de commencer toute évaluation, documentaire ou sur place, vous devez payer à SPP Global vos Frais D'Adhésion et D'Utilisation de SPP¹.



Consultez : [Tutoriel des Coûts](#)



1. Si vous êtes enregistré en tant qu'Intermédiaire, Sous-traitant ou Centrale de Commercialisation, vous n'avez pas à payer de Frais D'Adhésion².

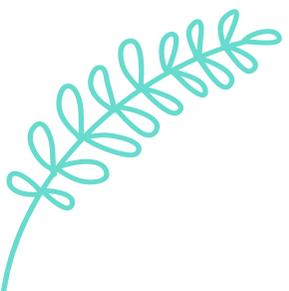


Consultez : Tutoriel des Coûts



N'OUBLIEZ PAS !

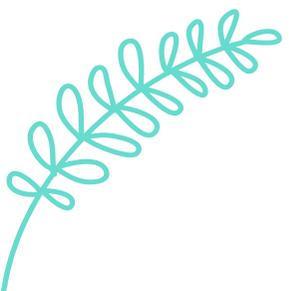
Vous ne pouvez pas commencer l'évaluation annuelle si vous n'avez pas effectué le paiement de vos frais d'adhésion, ce qui peut entraîner des retards et éventuellement une suspension.





QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR LES ÉVALUATIONS ANNUELLES ?

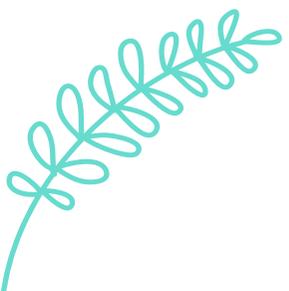
Les Évaluations Documentaires et les Évaluations Sur Place doivent avoir lieu au plus tard à la même date (mois et jour) que le certificat d'enregistrement initial a été délivré.





- 1.**  **Évaluation documentaire : Elle doit être demandée au moins 3 mois avant la date limite.**
-  **Évaluation complète sur place : Elle doit être demandée au moins 4 mois avant la date limite.**

Restez à l'affût des notifications qui vous seront envoyées depuis notre plateforme, mais n'attendez pas jusqu'à ce que vous en recevez, le renouvellement est aussi de votre responsabilité.

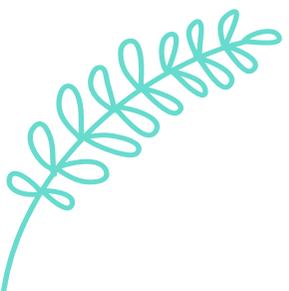




ÉVALUATIONS ANNUELLES

- 📋 **Évaluations Documentaires, la conformité aux critères critiques de la Norme Générale SPP sera évaluée.**
- 📋 **Évaluations Sur Place, la conformité à tous les critères de la Norme Générale SPP est évaluée.**

Même si tous les critères de la Norme Générale SPP ne sont pas évalués chaque année, votre organisation devra toujours se conformer au 100 % des critères.

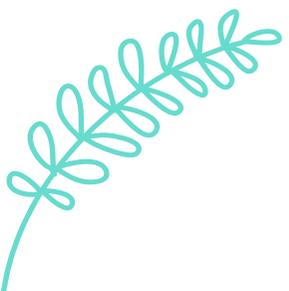




QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE PASSE PAS MON ÉVALUATION DANS LES DÉLAIS ?

Si vous n'avez pas terminé votre évaluation documentaire ou sur place avant la nouvelle date limite, votre enregistrement est suspendu et n'est réactivé que lorsque votre organisme de certification émet la nouvelle résolution ou le nouveau certificat d'Enregistrement SPP.

Planifiez et commencez à temps avec votre évaluation annuelle !





ÉVALUATIONS ANNUELLES

Les Évaluations Documentaires que vous passerez chaque année comprennent les mêmes étapes que votre évaluation initiale, à l'exception du Processus D'Éligibilité¹.

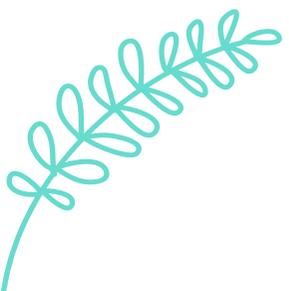
Lors des Évaluations Sur Place, l'évaluateur de l'organisme de certification se rendra dans votre entreprise.

¹ Le Processus D'Éligibilité n'a lieu que la première fois que vous faites une demande de certification.



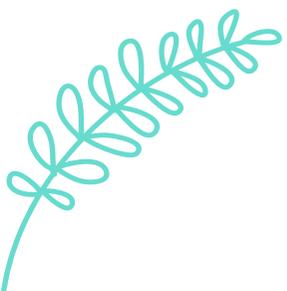
IMPORTANT !

Si au cours de la dernière année votre entreprise a effectué des transactions SPP pour un montant inférieur ou égal à 125 000 USD, impliquant moins de 5 transactions d'importation, vous pouvez choisir de passer une Évaluation Complète à distance au lieu de faire l'objet d'une Évaluation Sur Place tous les trois ans.





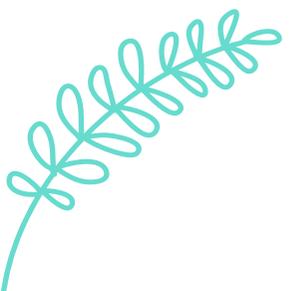
PROCESSUS D'ENREGISTREMENT





N'OUBLIEZ PAS !

Vous devrez respecter le délai pour chaque étape, autrement votre processus sera déclaré abandonné et vous devrez recommencer.





**LA FIERTÉ DES
PRODUCTEURS
PAYSANS**

**BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE**

**Si vous avez besoin d'informations
supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter !**



info@spp.coop



+52 55 6375 5572



[symbolesdesproducteurspaysans](https://www.facebook.com/symbolesdesproducteurspaysans)



[SymbolePP](https://twitter.com/SymbolePP)



[symbolesdesproducteurspaysans](https://www.instagram.com/symbolesdesproducteurspaysans)

WWW.SPP.COOP